



Avis à l'industrie

ENQUÊTE EN COURS SUR LA MÉTRITE CONTAGIEUSE DES ÉQUIDÉS

OTTAWA, le 24 décembre 2008 — L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a amorcé une enquête après avoir eu confirmation que la semence d'un cheval atteint de la métrite contagieuse des équidés avait été importée au Canada en provenance des États-Unis. La métrite contagieuse des équidés ne comporte aucun risque pour la santé humaine.

Des représentants des États-Unis ont confirmé que trois étalons d'une exploitation du Kentucky ont obtenu des résultats positifs aux épreuves de dépistage de la métrite contagieuse des équidés. Envois de semence congelée de l'un de ces étalons ont été exportés à l'Ontario et Alberta au printemps de 2008. L'ACIA et les représentants provinciaux en santé animale s'emploient actuellement à retracer les envois pour déterminer quels animaux pourraient avoir été exposés à la maladie.

À ce jour, on a trouvé des exploitations agricoles qui peuvent avoir été touchées en Ontario et en Alberta. Par mesure de précaution, l'ACIA a mis les animaux de ces exploitations en quarantaine. Ces mesures demeureront en place jusqu'à ce qu'il ait été confirmé que les résultats des analyses des prélèvements de tous les animaux sont négatifs. Au fur et à mesure que se déroulent les enquêtes au Canada et aux États-Unis, il se pourrait que des animaux d'autres exploitations soient mis en quarantaine.

La métrite contagieuse des équidés est une maladie hautement contagieuse qui s'attaque à l'appareil reproducteur des chevaux. Elle peut causer une infertilité temporaire chez les juments. Dans la plupart des cas, cette maladie se traite bien au moyen d'antibiotiques et de désinfectants. La métrite contagieuse des équidés est une maladie à déclaration obligatoire au Canada, ce qui signifie que tous les cas suspects doivent être déclarés à l'ACIA afin que des inspecteurs entreprennent une enquête immédiatement. La perte du statut sanitaire de pays exempt de métrite contagieuse des équidés a des répercussions sur le commerce international.

D'ici à ce que l'on ait davantage d'information des États-Unis, l'ACIA recommande que l'industrie de l'élevage des chevaux et les importateurs du Canada fassent preuve de prudence et n'importent pas de chevaux reproducteurs, d'embryons ni de semence des États-Unis.

La source première de transmission de la métrite contagieuse des équidés est l'accouplement naturel, mais la maladie peut aussi être transmise durant l'insémination artificielle et par du

matériel et des instruments contaminés comme des protège-queues, des seaux, des éponges et des gants. Par conséquent, les propriétaires de chevaux et les vétérinaires devraient observer des règles d'hygiène rigoureuses lorsqu'ils soignent des juments et des étalons afin d'empêcher la propagation de la maladie.

Les étalons infectés sont la principale source de transmission de la maladie puisqu'ils peuvent être porteurs de la maladie pendant des années sans qu'aucun signe clinique apparaisse. Les premiers symptômes chez la jument sont l'infertilité passagère et un écoulement vaginal, mais certaines juments peuvent être porteuses de la maladie sans qu'apparaissent de signes cliniques. Les vétérinaires et propriétaires de chevaux qui soupçonnent qu'un cheval pourrait être atteint de métrite contagieuse des équidés devraient communiquer immédiatement avec leur bureau local de l'ACIA. Ils trouveront le numéro dans les pages bleues de leur annuaire téléphonique.

L'ACIA continuera de travailler avec ses homologues provinciaux, avec les éleveurs touchés et avec l'industrie équine pour prendre les mesures qui s'imposent. Des renseignements additionnels seront diffusés dès qu'ils seront connus.

Pour de plus amples renseignements sur la métrite contagieuse des équidés, consultez le site suivant : www.inspection.gc.ca ou composez le 1-800-442-2342.

- 30 -

Renseignements :
Agence canadienne d'inspection des aliments
Relations avec les médias : 613-773-6600

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small red maple leaf icon above the letter 'a'.